



Colloque de Sopot

Les 7 et 8 avril 2005, un colloque international s'est tenu à Sopot (nord de la Pologne), avec la participation de l'UIHJ, sur le thème : le financement de l'exécution forcée en Europe

Un contexte historique tout particulier

Le colloque de Sopot en ce printemps 2005 s'est inscrit dans un contexte tout particulier pour la Pologne, puisqu'il a eu lieu au même moment que les obsèques du pape Jean-Paul II, ce qui fut un événement considérable en Pologne. Les manifestations prévues avaient annulées ou reportées, et la manifestation internationale prévue par nos confrères polonais ne fut maintenue que d'extrême justesse.

La vie s'est en effet arrêtée en Pologne en ce 8 avril, jour des obsèques du pape, et la conférence programmée ce jour là a donc été annulée.

L'UIHJ était représentée par son premier vice-président, Leo Netten et son secrétaire Bernard Menut. René Duperray, secrétaire général, participait également à cette manifestation. Nos confrères polonais ont désormais l'habitude des manifestations internationales, et organisent deux fois l'an de telles manifestations. C'est dans la station balnéaire de Sopot que se tenaient les travaux, dans les locaux de la société Currenda qui avait mis à disposition des salles parfaitement adaptées à ce type de manifestation.

On notait la présence de confrères français au côté de la délégation de l'UIHJ — Françoise Andrieux et Mathieu Chardon, venus par ailleurs pour les travaux du congrès national des huissiers de justice français qui s'est tenu à La Rochelle (France) les 16 et 17 juin 2005 (Voir l'article dans ce numéro).

Près d'une centaine de confrères polonais ont participé à ces travaux d'une haute tenue intellectuelle, qui avaient lieu dans les locaux des éditions Currenda. A ce sujet, il faut remarquer la parfaite organisation de cette manifestation et les parfaites conditions matérielles dans lesquelles elle s'est déroulée.

Le sujet choisi par nos confrères polonais concernait le financement de l'exécution des décisions de justice en Europe, ce qui est une réelle préoccupation pour les justiciables et les Etats.

Iwona Karpiuk Suhecka, présidente du Conseil national des huissiers de justice de Pologne, ouvrait les travaux par une manifestation émouvante à la mémoire du pape Jean-Paul II, suivie par Leo Netten qui insista dans son intervention sur le rôle majeur de l'UIHJ dans la promotion des huissiers à travers l'Europe, et spécialement en Europe de l'Est. Il fit de nombreuses références à la recommandation Rec(2003)17 du Comité des ministres aux Etats membres en matière d'exécution des décisions de justice

Un triple intérêt

Puis vint le temps des travaux introduits par M. le Professeur Kazimierz Lubinski, qui fit une analyse de la situation polonaise, la replaçant dans le contexte européen.

L'intérêt de cette manifestation a été triple.

D'une part une présentation de la situation dans différents pays de l'ex bloc soviétique. Mme Pavla Fucikova, représentant les huissiers tchèques, fit une analyse de la situation du financement de l'exécution dans son pays, suivie en cette voie par Me Horwath pour les huissiers de Slovaquie. La situation polonaise a été présentée de façon très détaillée par le professeur Andrzej Marciniak, qui fit une analyse remarquable.



Les brumes de Sopot — Mist in Sopot

D'autre part une étude analytique réalisée par Bernard Menut de la situation du financement de l'exécution et plus spécifiquement des tarifs des huissiers de justice en Europe.

Enfin, une analyse transversale sur les tendances et perspectives du financement de l'exécution des décisions de justice en Europe fut présentée par Bernard Menut.

Une situation insupportable pour les huissiers de justice polonais

La conclusion des travaux fut présentée par le professeur Lubinski qui fit une brillante démonstration de la nécessité pour le Pologne de procéder à une évolution de sa législation concernant le financement de l'exécution des décisions de justice. En effet, la situation pour les Komornikow polonais (huissiers) est devenue insupportable. Ils supportent en effet le coût des actions qui ne parviennent pas à un résultat et avec l'accroissement d'une certaine insolvabilité des débiteurs, le système actuel atteint ses limites.

Cette situation en Pologne fournit un éclairage intéressant pour les huissiers de justice qui pourraient être tentés de promouvoir un système de rémunération dans lequel ils assumeraient le poids de actions non couronnées de succès.

L'exemple polonais permet à l'UIHJ d'illustrer les risques de tels systèmes de financement de l'exécution des décisions de justice. En effet il n'est pas envisageable pour l'huissier de justice indépendant et responsable de la conduite de son entreprise, d'assumer les risques de l'insolvabilité du débiteur, dont le législateur ne cesse à travers l'Europe d'accroître le nombre en rendant insaisissable un nombre toujours plus important de biens et revenus.

Iwona Karpiuk Suhecka, présidente de la

Chambre des Komornikow polonais

President of the Polish Chamber of Komornikow

Leo Netten premier vice-président de

l'UIHJ — 1st Vice-President of UIHJ





International seminar in Sopot

On 7 and 8 April 2005, an international seminar was held with the participation of the UIHJ in Sopot (North of Poland) on the theme: The funding of enforcement of court decisions in Europe

A mostly peculiar historical context

The Seminar that took place this spring in Sopot was held in a mostly peculiar historical context for Poland. At the same time, the funeral of Pope John Paul II took place, which was a considerable event in Poland.

All event that were supposed to take place were cancelled, and the international seminar that was organized by our polish colleagues was only just maintained.

In fact, life had stopped in Poland this 8th April, day of the pope's funerals, and the conference that was programmed on that day was thus cancelled.

UIHJ was represented by its first Vice-president, Leo Netten and its secretary, Bernard Menut. René Duperray, general secretary was also present. Our polish colleagues are now accustomed with international events and they organize twice a year such seminars. The conference was held in the sea resort of Sopot, at the premises of the Currenda company that provided rooms fully equipped for this type of event.

Besides the UIHJ delegation, we noticed the presence of Françoise Andrieux and Mathieu Chardon, who also came for the need of the preparation of the national Conference of French huissiers de justice that was held in La Rochelle (France) on 16 and 17 June 2005 (See the review on this issue).

Nearly a hundred polish colleagues participated in a high intellectual level conference. In that respect, everyone noticed the perfect organization of the day in the Currenda building.

The theme chosen by our colleagues concerned the funding of enforcement of court decisions in Europe, which represents a real stakes for citizens and States.

Iwona Karpiuk Suhecka, president of the Council of Enforcement agents in Poland, opened the seminar with a very emotional evocation of the late Jean Paul II, followed by Leo Netten who insisted in his presentation with the major role of UIHJ in the promotion of enforcement agents throughout Europe, specially in Eastern Europe. Numerous references were made on Recommendation Rec(2003)17 of the Committee of Ministers to Member States on enforcement.

A triple interest

Then came the time for the workshops which were introduced by the Professor Kazimir Lubinski, who made an analysis of the situation in Poland, replaced in the European context.



Pavla Fucikova (République tchèque – Czech Republic)



Kazimir Lubinski, professeur de droit – Law professor (Pologne – Poland)



Bernard Menut, secrétaire de l'UIHJ – Secretary of UIHJ

The interest of the event was triple.

First, a presentation of the situation in the different countries of the ex-soviet block. Mrs Pavla Fucikova, for the Czech enforcement agents, analyzed the situation of the Funding of enforcement of court decisions in her country, followed on the same theme by Mr Horwath, for Slovakia. The polish situation was fully detailed by professor Andrzej Marciniak, whose analysis was a remarkable one.

Second, an analytic study presented by Bernard Menut on the situation of funding of enforcement of court decisions and more specifically on the tariffs of enforcement agents in Europe.

Third, a transversal analysis on tendencies and perspectives of funding of enforcement of court decisions in Europe was also presented by Bernard Menut.

An unbearable situation for the Polish enforcement agents

The final conclusion of the day was made by professor Lubinski, who made a brilliant demonstration of the necessity for Poland to initiate changes in the polish legislation regarding the funding of enforcement of court decisions. In fact, the situation for the polish Komornikow (enforcement agents) has become unbearable. They have to support the cost of enforcement actions when they are not successful. With the increase of insolvency of debtors,

this system has reached its limits.

The current situation in Poland tells something to those who would be inclined to promote a system in which enforcement agents would have to support the cost of unsuccessful enforcements.

The polish example allows UIHJ to illustrate the risks of such systems of funding of enforcement of court decisions. It is not acceptable for enforcement agents, who are independent and responsible for the conduct of their own businesses, to support the risks generated by the insolvency of debtors, in particular in the light of the European legislation in which the number of insolvencies increases regularly with the restrictions on attachable goods and revenues.